

d'honneur, M. de Bally, sous-préfet de Bethune, président, ayant à ses côtés, MM. Maes, député-maire de Lens, Van Masseele, M. Hanicotte, ingénieur en chef aux Mines de Lens, représentant M. Buchet, directeur général, le légionnaire Vanderaerde, et les personnalités déjà citées.

Durant le repas un excellent orchestre composé d'éléments de la Philharmonie se fit entendre sous la direction de M. Chavrier. M. Delvingt trompette solo se fit particulièrement apprécier et applaudir.

Les Discours

Prenant le premier la parole M. le capitaine Richard déclara : « La Compagnie a ajouté, aujourd'hui, une page glorieuse à son histoire déjà belle de succès remportés avant guerre dans les concours, belle de victoires sur le feu dans de grands incendies, belle enfin d'une solide réputation de dévouement attestée par des distinctions flatteuses décernées à ses membres. Pour parfaire ce tableau d'honneur, ce matin, le sapeur Vanderaerde a reçu la Croix de la Légion d'Honneur, des mains du lieutenant-colonel Buffet, du régiment des sapeurs-pompiers de Paris. Peut-on trouver dans ce beau geste qu'un grand chef donnant l'exemple d'un modeste sapeur de province ? N'est-ce pas le témoignage de l'estime respectueuse que ce pays a pour son esprit de dévouement et de sacrifice ? »

Après avoir rendu hommage aux anciens, il exprima sa vive gratitude aux personnalités présentes et aux personnes qui collaboraient à la réussite de ces journées d'inspiration. En terminant il remit un souvenir au sapeur Vanderaerde.

M. le lieutenant-colonel Buffet, exprima sa joie au chaleureux accueil reçu à Lens et s'attacha à rendre hommage au héros du jour le sapeur Vanderaerde engagé à 17 ans et dont il cita les éloquentes citations.

Dans un discours très applaudi, M. le major Van Masseele, souhaita que les liens d'amitié entre la France et la Belgique se resserrassent plus et plus.

Enfin, M. de Bally, sous-préfet de Bethune, rendit à son tour, hommage aux sapeurs-pompiers et à leur dévouement et il exprima sa confiance à ces différents municipalités qui modernisent leur service d'incendie.

Un bal très animé au profit de l'œuvre d'entraide terminait joyeusement cette journée.

Une Assemblée générale des Engagés Combattants Volontaires de la Guerre à Lille

Une assemblée générale des Engagés Combattants Volontaires de la Guerre a eu lieu, dimanche après-midi, à 15 h. au Grand Hôtel de Lille.

M. Lussiez, secrétaire général, donna ensuite lecture du rapport moral de la société, et M. Bramme, du rapport financier. Ces rapports furent adoptés à l'unanimité.

On procéda ensuite au renouvellement du Comité de direction. Furent élus à l'unanimité : MM. Darthy, président ; Clément, Hubert, Mameel, Wilhelm, vice-présidents ; Lussiez, secrétaire général ; Prouveur, secrétaire adjoint ; Amannick, porte-drapeau ; Verdebout, porte-drapeau adjoint.

Une Assemblée générale de la Fédération du Nord des A. C., à Lille

La Fédération du Nord des Anciens Combattants a tenu son assemblée générale à Lille dimanche, à 10 h. du matin, à l'hôtel des Canoniers.

Au bureau on notait la présence de MM. M. Olivier, président ; Dufour, secrétaire général ; Meunier, trésorier ; Rachez, trésorier adjoint ; Fontaine, Leduc, membres du Comité.

M. M. Olivier mit d'abord en garde les membres de la Fédération contre les agissements de certaines personnes qui se targuent faussement de pouvoir faire obtenir la carte du mobilisé.

Après quoi on procéda à la réélection du Bureau. Furent élus : président, M. M. OLIVIER ; secrétaire général, M. DUFOUR ; trésorier, M. MEUNIER ; trésorier adjoint, M. RACHEZ ; vice-président, M. M. GOUDAERT.

M. M. OLIVIER, rendit compte ensuite de l'action de la semaine du combattant et de la Confédération nationale, le signalant notamment que cette Confédération avait lancé un appel au pays pour l'honneur. Une campagne sera d'ailleurs menée dans ce sens. Cette campagne sera prochainement commencée dans le Nord par un appel de M. Olivier à Radio P. T. T.

LE CONGRÈS ANNUEL de l'Union des Syndicats Professionnels des Cheminots à Lille

L'Union des Syndicats Professionnels des Cheminots du Réseau du Nord (C. F. T. C.) a tenu son congrès annuel, dimanche 23 février, à Lille, dans la salle de la Bourse des Syndicats Libres, 1, rue Saint-Genoix.

Des délégués nombreux étaient venus représenter les quelque trente syndicats créés depuis l'Armistice à travers tout le territoire du Réseau du Nord.

Des interventions nombreuses, ne débordant jamais du cadre professionnel tracé par les lois de 1884 et 1920, attestent de la valeur professionnelle de militants et dirigeants.

Entre les deux séances de travail, une gerbe de fleurs fut déposée au monument aux morts de la Grande Guerre en gare de Lille. Cette gerbe fut remise au Palais de la Bourse, des toasts furent portés par M. Paillex, représentant la Fédération des Cheminots de France ; M. Georges Torca, trésorier de la Confédération française des travailleurs chrétiens ; le président d'honneur, M. Léon Velliefan, militant d'action sociale depuis 1891, déclara le Prix « Thérèse » à M. Quagliotti, du Syndicat des Cheminots de Terrier, un militant modeste mais tenace et dévoué.

Avant de se séparer, les congressistes entendirent une éloquentة allocution de clôture prononcée par M. Charlemagne Brouhin, secrétaire général des Syndicats Libres de la Région du Nord et votèrent dans l'enthousiasme l'ordre du jour suivant :

Un Vœu

Le vœu suivant fut adopté : « Les délégués des Syndicats Professionnels des Cheminots du Réseau du Nord (C. F. T. C.), réunis en congrès les 22 et 23 février 1937, à Lille, après avoir entendu les différents rapports relatifs à l'activité de leur organisation, approuvent l'action menée par le Bureau de l'Union des Syndicats Professionnels des Cheminots du Réseau du Nord, par la C. F. T. C. pour l'aboutissement de leurs légitimes revendications, renouent de confiance à ces différents organismes.

Se félicitant de la mise en application des récentes lois sociales, en rappelant, à ce sujet, combien les Syndicats Chrétiens se sont toujours montrés disposés à collaborer à toute œuvre d'amélioration du sort des classes laborieuses, ne posant comme condition de leur collaboration loyale, que le respect des libertés de chacun et surtout de la liberté syndicale.

« Constatant cependant qu'en ce qui concerne les salaires, non seulement ils n'ont pas été remis au niveau de ce qu'ils étaient au début de 1934, mais qu'ils ont perdu une partie importante de leur valeur par suite de la dévaluation.

« Les Cheminots, comme tous les autres travailleurs de la Nation, ont droit à un salaire qui puisse assurer à eux et à ceux dont ils ont la charge, une vie conforme avec leur dignité d'hommes libres.

« Ils revendiquent donc avec énergie : « L'abrogation pure et simple des mandats de saisie arbitrairement émis en exécution de décrets-lois qui avaient pour but d'éviter la dévaluation du franc ;

« L'échelle mobile, mettant en concordance les traitements avec le coût de la vie ;

« L'augmentation des indemnités de charges de famille ;

« La pérennité automatique des retraites, avec les salaires.

« Protestent de toutes leurs forces contre les errements suivis actuellement par les Réseaux, qui embarrassent les salaires dans une spirale de dévaluation.

« Ils déclarent fermement attachés à :

LES NOUVEAUX AVANTAGES DE LA LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Augmentation des lots de consolation

Ainsi que nous l'avons annoncé récemment d'importantes modifications viennent d'être apportées à la Loterie des Régions Libérées avec le lancement de la Série 4, qui sera tirée le 20 mars, à Roubaix.

Le tableau des lots s'est enrichi de nouveaux lots de consolation, attribués aux numéros du bas qui pourront désormais gagner, par les seules finales de trois chiffres, de nombreux lots de 1.000, 3.000 et 5.000 francs.

De plus, pour répondre au désir du public, tous les tirages des lots de consolation seront effectués séparément et non plus combinés avec les tirages des numéros de billets ainsi qu'il était procédé jusqu'à présent.

Bien entendu, la gamme très assortie des autres lots : un million et demi, un million, 250.000, 100.000, 1.000 et 120 francs, est maintenue. Le nombre des billets reste le même, c'est-à-dire 125.000 billets seulement par tirage, ce qui est peut-être, parmi les nombreux avantages de la Loterie des Régions Libérées, celui qui est le plus apprécié du public.

Les accidents de la route

M. P. Kolowski, le cycliste tamponné à Wattignies est décédé hier, à Lille

Nous avons conté hier dans quelles circonstances, emporté en quelque sorte par un coup de vent, le cycliste Paul Kolowski, 50 ans, de Carvin, roula sous un tramway L sur la route de Wattignies.

Blessé grièvement, M. Paul Kolowski avait été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur. Il y est décédé samedi soir, à 20 heures, succombant à de multiples blessures.

POUR LES SOLDATS SOUTIENS DE FAMILLE

M. Eugène DEREUSE, Député, a demandé à M. le Ministre de la Défense nationale et de la Guerre, si les soldats soldats de famille ayant plus de six frères et sœurs en bas-âge, peuvent bénéficier d'une permission supplémentaire de quinze jours et si, éventuellement, il n'est pas possible d'envisager l'extension de cette mesure aux soldats mariés et pères de famille.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que les dispositions de l'article 1er de la loi du 17 mars 1936, fixant la durée des permissions des militaires appelés sous les drapeaux, a prévu que la durée de ces permissions serait majorée de quinze jours pour les fils aînés des familles de cinq enfants et plus.

« Il y a lieu de considérer toutefois que le régime établi par l'article 1er de la loi du 17 mars 1936 visé ci-dessus est très large ; il a accordé aux intéressés une nombreuse et des permissions considérables et fixées au maximum compatible avec les nécessités du service.

« Dans ces conditions il ne peut être question d'étendre le bénéfice des majorations prévues ci-dessus à d'autres catégories de militaires.

« Néanmoins la situation des jeunes gens auxquels vous vous intéressez méritant pour être particulièrement dignes d'intérêt, j'ai fait mettre à l'étude la possibilité de prendre certaines dispositions tendant à accorder aux militaires pères de deux enfants vivants, au moins, certaines réductions de la durée de leurs obligations légales d'activité.

« Veuillez agréer, etc. »

COUDEKERQUE - BRANCHE A FAIT A SON MAIRE D'ÉMOUVANTES FUNÉRAILLES AU CIMETIÈRE, M. LEBAS, MINI STRE DU TRAVAIL, RENDIT HOM MAGE AU DISPARU

La paisible cité coudekerquoise s'est éveillée hier matin sous un épais et blanc manteau de neige dont l'air était glacé, durant la nuit, un retour offensif et imprévu de l'hiver. Et les rafales allaient se succéder, violentes, glacées, transformant les rues en cloaques, mais ce temps détestable ne devait pas parvenir à ralentir l'interminable défilé de la population se pressant sur le chemin de l'Hôtel de Ville, où elle venait rendre à son maire un suprême hommage.

Toute la matinée, comme la veille d'ailleurs, dans la grande salle de réunion de la Mairie transformée en chambre ardente, la foule circulait lentement, dans un silence impressionnant, tandis qu'au tour du catafalque,



A GAUCHE : M. LEBAS, ministre du travail, prononçant son discours. A DROITE : Les drapeaux des syndicats ouvriers arrivant au cimetière.

près du cercueil sur lequel se trouvait l'écharpe tricolore du maire défunt, les membres de la Municipalité et une délégation de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune assuraient une garde d'honneur.

En tête vient la clique scolaire puis, nombreux, les enfants des écoles. Ce sont ensuite les drapeaux des Syndicats socialistes, des syndicats, de la Libre Pensée, des groupements divers, la musique. Puis les couronnes et plaques de la ville de Coudekerque-Branches, la ville de Petite-Synthe, la ville de Coudekerque-Branches, le personnel enseignant de Coudekerque-Branches, les employés de la Maison Marchand, les élèves des Ecoles communales de Coudekerque, le Sporting Coudekerquois, les mutilés du Travail, le Conseil municipal de Coudekerque, la section du parti socialiste de Coudekerque, la section des Ecoles laïques de Coudekerque, le corps des sapeurs-pompiers, l'Union des syndicats ouvriers de Coudekerque, la section communiste de Coudekerque, la loge « Amitié et Fraternité », le Syndicat des employés, le Denier des Ecoles Laïques de Rosendael, le Syndicat du gaz, plusieurs groupes et commerçants ; le Cercle « Fidélité de Wasnes », etc.

Précédé d'un char surchargé de fleurs et de couronnes, voici le char funéraire, MM. Machy, maire de Rosendael ; Duriez, maire de Saint-Pol-sur-Mer ; Debeyer, maire de Petite-Synthe ; Wateraere, adjoint au maire de Coudekerque ; Elieboode, employé aux Etablissements Marchand et Baron, bibliothécaire-archiviste ami du défunt, tiennent les coins du poêle La Compagnie des sapeurs-pompiers fait escorte.

Le char est suivi de M. Gustave Fontaine, contrôleur, en chef des contribu-

tions, fils du défunt, et les membres de la famille. Puis les personnalités citées plus haut ; les Conseils municipaux au complet de Coudekerque, Dunkerque, Rosendael, Saint-Pol-sur-Mer, Petite-Synthe et communes environnantes ; les représentants des grandes administrations ; de la police ; le personnel des services municipaux ; puis d'importantes sections du parti socialiste, du parti radical-socialiste ; les délégations syndicales conduites par leurs secrétaires respectifs ; les sociétés locales.

La foule se joint au cortège et se trouve particulièrement dense en arrivant au cimetière.

Les drapeaux sont rangés, la clique scolaire fait entendre une émouvante sonnerie funéraire pendant que se déroule

l'ultime cérémonie. Puis M. Lebas, ministre du Travail, va prononcer un discours empreint de émotion, rendant le suprême hommage à Gustave Fontaine.

Le discours du ministre

Le Ministre souligne quelle perte immense est pour la région le décès de cet ami. Il rappelle brièvement la carrière de celui qui fut un militant jeune, ardent, qui donna son adhésion à la première organisation du Parti Ouvrier Français ; un militant modeste et vainqueur que rien n'arrêtait dans la mission qu'il s'était donnée, qui resta solide comme un roc, fidèle à ses idées malgré les divisions.

Après avoir rappelé ses premiers rapports avec le Maire de Coudekerque-Branches, M. Lebas, ministre du Travail, évoque la figure de Gustave Delory, M. Lebas en termes brefs, pleins d'une émotion contenue, fit l'éloge du disparu, de cet administrateur honnête, scrupuleux, qui apporta un dévouement de tous les instants aux intérêts de la commune.

« Modèle des administrateurs, dit-il, il fit beaucoup pour le développement de sa cité. Il fut au surplus d'une fidélité sans faiblesse à son parti, à ses doctrines qu'il avait acceptées dès sa jeunesse.

« A la douleur que nous éprouvons au moment où nous venons conduire cet homme, M. Lebas, ministre du Travail, a honoré dans la région le grand mouvement ouvrier et socialiste, et il souhaite que cette peine immense ressentie par tous atteigne la douleur de sa famille ».

La cérémonie est terminée. Lentement la foule se retire.

Le char est suivi de M. Gustave Fontaine, contrôleur, en chef des contribu-

« La statistique du trafic du canal de Roubaix qui vient d'établir M. Letombe, garde de la navigation, révèle une diminution assez sensible du tonnage des marchandises transportées en 1936 : 945.462 t. contre 1.081.243, l'année précédente, soit un écart de près de 136.000 tonnes.

71.645 ; engrais, 6.276 ; bois, 10.111 ; produits de l'industrie métallurgique, 1.555 t. ; matières premières de l'industrie métallurgique, 28.746 ; produits industriels, 26.439 t. ; produits agricoles, 101.236 ; hydro-carbure, 35.109 t. ; soit 2.590 bateaux et 646.283 t. En transit vers la Belgique : 273 t. de matières premières

pour l'industrie métallurgique : 353 produits industriels ; 13.642 produits agricoles.

Le total du trafic du canal de Roubaix est le suivant : Combustibles : 57.340 Nord, 304.117 P.-de-C. ; 11.060 belge ; 13.470 allemanda, 6.836 anglais, 369 hollandais, 2.678 russes ; matériaux de construction, 137.476 t. ; engrais, 20.820 ; bois, 21.333 ; produits métallurgiques, 21.890 ; matières premières pour l'industrie métallurgique, 62.296 ; produits industriels, 85.808 ; produits agricoles, 161.586 t. ; hydro-carbure, 35.109 ; soit un total de 3.883 bateaux transportant 945.462 tonnes de marchandises.

Dans ce total, le trafic du seul port de Roubaix peut être évalué par les chiffres suivantes (arrivages et expéditions) : combustibles : 26.692 Nord, 136.928 P.-de-C. ; 4.612 belge ; 7.755 anglais ; 2.678 russes, 6.865 allemands ; matériaux de construction, 47.039 ; engrais, 6.480 ; bois, 7.216 ; métallurgique, 1.371 ; produits industriels, 7.996 ; produits agricoles, 28.854 ; soit 1.189 péniches et 288.865 t. de marchandises.

« Les étrangers possesseurs d'une carte perimée ou d'un récépissé délivré avant le 1er avril 1935 dont les noms commencent par les lettres O P Q R sont invités à se présenter à la mairie, service des étrangers, du 2 au 5 mars inclus, pour demander le renouvellement de leur titre de séjour primé.

Ceux dont les noms commencent par les lettres S et suivantes seront convoqués ultérieurement par la même voie.

Les étrangers mariés devront présenter la carte d'identité de leur conjoint. Ceux dont la femme est française devront en apporter la preuve.

AVIS AUX COMMERÇANTS

Le Conseil d'administration du Bureau de Bienfaisance nous prie d'insérer : « Les commerçants qui seraient encore en possession de tickets de 3 francs, de tickets de chaussures de 30 francs ou de tickets de pain, délivrés par le Bureau de Bienfaisance, sont avisés qu'ils devront les apporter au secrétariat, 99, rue Fellart, mercredi 4 mars, de 14 à 16 h.

Ils devront fournir leur numéro d'inscription au registre du Commerce ».

LE CONCERT DES ANCIENS ELIÈVE DE L'ÉCOLE MONTAIGNE

L'Amicale Montaigne organise un concert le mercredi 21 mars, salle du Conservatoire de Lille, à 8 heures. Le programme est le suivant : 1. Marche, 2. Air, 3. Sérénade, 4. Valse, 5. Polka, 6. Mazurka, 7. Menuet, 8. Scherzo, 9. Ballet, 10. Grand air, 11. Marche, 12. Air, 13. Sérénade, 14. Valse, 15. Polka, 16. Mazurka, 17. Menuet, 18. Scherzo, 19. Ballet, 20. Grand air, 21. Marche, 22. Air, 23. Sérénade, 24. Valse, 25. Polka, 26. Mazurka, 27. Menuet, 28. Scherzo, 29. Ballet, 30. Grand air, 31. Marche, 32. Air, 33. Sérénade, 34. Valse, 35. Polka, 36. Mazurka, 37. Menuet, 38. Scherzo, 39. Ballet, 40. Grand air, 41. Marche, 42. Air, 43. Sérénade, 44. Valse, 45. Polka, 46. Mazurka, 47. Menuet, 48. Scherzo, 49. Ballet, 50. Grand air, 51. Marche, 52. Air, 53. Sérénade, 54. Valse, 55. Polka, 56. Mazurka, 57. Menuet, 58. Scherzo, 59. Ballet, 60. Grand air, 61. Marche, 62. Air, 63. Sérénade, 64. Valse, 65. Polka, 66. Mazurka, 67. Menuet, 68. Scherzo, 69. Ballet, 70. Grand air, 71. Marche, 72. Air, 73. Sérénade, 74. Valse, 75. Polka, 76. Mazurka, 77. Menuet, 78. Scherzo, 79. Ballet, 80. Grand air, 81. Marche, 82. Air, 83. Sérénade, 84. Valse, 85. Polka, 86. Mazurka, 87. Menuet, 88. Scherzo, 89. Ballet, 90. Grand air, 91. Marche, 92. Air, 93. Sérénade, 94. Valse, 95. Polka, 96. Mazurka, 97. Menuet, 98. Scherzo, 99. Ballet, 100. Grand air.

UNE TEMPÊTE DE NEIGE SUR LE LITTORAL BOULONNAIS

Une véritable tempête de neige, accompagnée de rafales de grêle, s'est abattue, dimanche matin, sur le littoral boulonnais, succédant à d'abondantes chutes de pluie. Les inondations, qui ont déjà causé beaucoup de dégâts dans la région, vont aussi s'aggraver.

La circulation sur les routes est rendue particulièrement difficile. On signale quelques accidents.

La mer est démontée. Le paquebot britannique « Maid-of-Kent », venant de Folkestone avec 717 passagers, a été désemparé par le vent de Boulogne. Il jeta l'ancre en rade. On n'espérait pas sa rentrée avant 24 heures du matin.

On éprouve d'autre part des craintes au sujet d'autres navires. La flottille de pêche est presque entièrement au port, pour l'instant. Une campagne sera d'ailleurs menée dans ce sens. Cette campagne sera prochainement commencée dans le Nord par un appel de M. Olivier à Radio P. T. T.

DANS LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS LA PREMIERE CAISSE DE COMPENSATION REGIONALE POUR CONGES PAYES EST CREEE

Nous avons signalé, en temps utile, la nécessité à laquelle répondait la création de la Caisse de Compensation spéciale pour l'application des « Congés payés » dans les industries à travail discontinu, et d'autre part, les caractéristiques essentielles, du décret du 18 janvier 1937.

La Caisse de Compensation du Bâtiment et des Travaux Publics créée, par le décret du 18 janvier 1937, au Pas-de-Calais, sous les auspices de la Fédération Régionale des Chambres Syndicales d'Entrepreneurs, a tenu, le jeudi 25 février, son assemblée générale constitutive, en son siège social, 1, rue Denis-Godefroy, à Lille.

ROUBAIX

17) - Depot de vente : 36, r. du CollègeBureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17).

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE EN L'HONNEUR DE M. A. NYS

La Fanfare Delattre et la Philharmonie de Roubaix ont présidé, le dimanche 21 février, à la manifestation de sympathie en l'honneur de M. Henri Nys, leur chef commun, pour lui donner une aubaine, à l'occasion de sa nomination au grade d'Officier d'Académie.

Après l'exécution d'une marche, le docteur Delahousse et M. Paul Verbrake, félicitèrent M. Nys pour sa distinction.

« Pour la circonstance, le comité directeur avait élaboré un programme digné de satisfaire les plus difficiles.

Signalons que cette manifestation artistique était organisée au profit de la caisse de la Colonie de Vacances du Nouvion, ce qui permettra, cette année encore, d'envoyer, dans la superbe cadre de verdure de l'Avesnois, dont l'air est si bénéficiaire pour les scolaires, une centaine d'enfants dont la santé est plutôt délicate. Cette initiative mérite tous les encouragements et la population prouva, une fois de plus, quelle ne refuse pas invariablement à l'appel des dirigeants de cette belle œuvre.

Le concert était présidé par M. Gaston Dubourg, président de la F.A.L., ayant à ses côtés MM. Fernand Campens, directeur de la Colonie de Vacances ; Gaston Fieton, président de l'œuvre ; Mme Et. Calvet, directrice de la section du Nouvion ; Robert Duquesne, vice-président de la F.A.L. et des membres du Comité. De nombreux délégués cantonnais et présidents d'amicales laïques assistèrent à l'appel des dirigeants de cette belle œuvre.

LE CONCERT DE GALA DES « ANCIENS DU NOUVION »

Le jeune, mais importante section roubaixoise des Anciens du Nouvion, association amicale des jeunes gens ayant profité d'un séjour à la superbe colonie de vacances de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix, dans l'Avesnois, avait tenu à se réunir à l'occasion d'une fête de famille qui a parfaitement réussi puisque plusieurs centaines de bénéficiaires se sont retrouvés après-midi, dans la superbe salle de la F.A.L., 42, rue d'Alsace.

Après l'exécution d'une marche, le docteur Delahousse et M. Paul Verbrake, félicitèrent M. Nys pour sa distinction.

« Pour la circonstance, le comité directeur avait élaboré un programme digné de satisfaire les plus difficiles.

Signalons que cette manifestation artistique était organisée au profit de la caisse de la Colonie de Vacances du Nouvion, ce qui permettra, cette année encore, d'envoyer, dans la superbe cadre de verdure de l'Avesnois, dont l'air est si bénéficiaire pour les scolaires, une centaine d'enfants dont la santé est plutôt délicate. Cette initiative mérite tous les encouragements et la population prouva, une fois de plus, quelle ne refuse pas invariablement à l'appel des dirigeants de cette belle œuvre.

Le concert était présidé par M. Gaston Dubourg, président de la F.A.L., ayant à ses côtés MM. Fernand Campens, directeur de la Colonie de Vacances ; Gaston Fieton, président de l'œuvre ; Mme Et. Calvet, directrice de la section du Nouvion ; Robert Duquesne, vice-président de la F.A.L. et des membres du Comité. De nombreux délégués cantonnais et présidents d'amicales laïques assistèrent à l'appel des dirigeants de cette belle œuvre.

« Pour la circonstance, le comité directeur avait élaboré un programme digné de satisfaire les plus difficiles.

Signalons que cette manifestation artistique était organisée au profit de la caisse de la Colonie de Vacances du Nouvion, ce qui permettra, cette année encore, d'envoyer, dans la superbe cadre de verdure de l'Avesnois, dont l'air est si bénéficiaire pour les scolaires, une centaine d'enfants dont la santé est plutôt délicate. Cette initiative mérite tous les encouragements et la population prouva, une fois de plus, quelle ne refuse pas invariablement à l'appel des dirigeants de cette belle œuvre.

LE TRAFIC DU CANAL DE ROUBAIX

« La statistique du trafic du canal de Roubaix qui vient d'établir M. Letombe, garde de la navigation, révèle une diminution assez sensible du tonnage des marchandises transportées en 1936 : 945.462 t. contre 1.081.243, l'année précédente, soit un écart de près de 136.000 tonnes.

71.645 ; engrais, 6.276 ; bois, 10.111 ; produits de l'industrie métallurgique, 1.555 t. ; matières premières de l'industrie métallurgique, 28.746 ; produits industriels, 26.439 t. ; produits agricoles, 101.236 ; hydro-carbure, 35.109 t. ; soit 2.590 bateaux et 646.283 t. En transit vers la Belgique : 273 t. de matières premières

pour l'industrie métallurgique : 353 produits industriels ; 13.642 produits agricoles.

Le total du trafic du canal de Roubaix est le suivant : Combustibles : 57.340 Nord, 304.117 P.-de-C. ; 11.060 belge ; 13.470 allemanda, 6.836 anglais, 369 hollandais, 2.678 russes ; matériaux de construction, 137.476 t. ; engrais, 20.820 ; bois, 21.333 ; produits métallurgiques, 21.890 ; matières premières pour l'industrie métallurgique, 62.296 ; produits industriels, 85.808 ; produits agricoles, 161.586 t. ; hydro-carbure, 35.109 ; soit un total de 3.883 bateaux transportant 945.462 tonnes de marchandises.

Dans ce total, le trafic du seul port de Roubaix peut être évalué par les chiffres suivantes (arrivages et expéditions) : combustibles : 26.692 Nord, 136.928 P.-de-C. ; 4.612 belge ; 7.755 anglais ; 2.678 russes, 6.865 allemands ; matériaux de construction, 47.039 ; engrais, 6.480 ; bois, 7.216 ; métallurgique, 1.371 ; produits industriels, 7.996 ; produits agricoles, 28.854 ; soit 1.189 péniches et 288.865 t. de marchandises.

« Les étrangers possesseurs d'une carte perimée ou d'un récépissé délivré avant le 1er avril 1935 dont les noms commencent par les lettres O P Q R sont invités à se présenter à la mairie, service des étrangers, du 2 au 5 mars inclus, pour demander le renouvellement de leur titre de séjour primé.

Ceux dont les noms commencent par les lettres S et suivantes seront convoqués ultérieurement par la même voie.

« Les étrangers possesseurs d'une carte perimée ou d'un récépissé délivré avant le 1er avril 1935 dont les noms commencent par les lettres O P Q R sont invités à se présenter à la mairie, service des étrangers, du 2 au 5 mars inclus, pour demander le renouvellement de leur titre de séjour primé.

Ceux dont les noms commencent par les lettres S et suivantes seront convoqués ultérieurement par la même voie.

« Les étrangers mariés devront présenter la carte d'identité de leur conjoint. Ceux dont la femme est française devront en apporter la preuve.

AVIS AUX COMMERÇANTS

Le Conseil d'administration du Bureau de Bienfaisance nous prie d'insérer : « Les commerçants qui seraient encore en possession de tickets de 3 francs, de tickets de chaussures de 30 francs ou de tickets de pain, délivrés par le Bureau de Bienfaisance, sont avisés qu'ils devront les apporter au secrétariat, 99, rue Fellart, mercredi 4 mars, de 14 à 16 h.

Ils devront fournir leur numéro d'inscription au registre du Commerce ».

LE CONCERT DES ANCIENS ELIÈVE DE L'ÉCOLE MONTAIGNE